



Pourquoi la CFE-CGC/UNSA quitte le bureau du CCUES

En 2009, lors de la seconde mandature depuis la mise en place des IRP à France Telecom, la CFE-CGC/UNSA, qui n'était alors (en termes de représentativité syndicale) que la cinquième organisation syndicale de FT avait décidé de prendre ses responsabilités en acceptant la place de Secrétaire adjoint du CCUES (avec CGT et SUD aux autres postes du bureau).

Nous n'avons pas participé à la première mandature principalement pilotée, s'agissant des ASC, par la CFDT.

La situation du CCUES en 2009

Notre Secrétaire adjoint, lors de sa prise de fonction en 2009, a trouvé cette instance, s'agissant des ASC, dans un état déplorable :

- un SI catastrophique (ARAVIS) : défini dès le départ comme un mouton à cinq pattes, avec un cahier des charges complexe, complètement structurant pour le CCUES, mis en place à la fin de la mandature précédente, sans réelle recette, sans tests préalables, sans vérification d'un fonctionnement régulier. Résultat : ARAVIS a été mis en service avec plusieurs centaines de défauts identifiés, une grande complexité (différenciation des offres CE/CCUES), au global avec de grandes difficultés d'accès.
- une trajectoire financière qui, si elle n'avait pas été modifiée, conduisait au « dépôt de bilan » : la trajectoire menait à un défaut de trésorerie d'environ 15 millions d'€, conduisant au dépôt de bilan pour cessation de paiement. Le CCUES aurait alors été mis sous tutelle d'un administrateur et aurait échappé aux élus. La CFE-CGC/UNSA, avec SUD et la CGT, ont décidé, dès le début de cette seconde mandature, de la mise en place d'un audit, qui a révélé la gravité de la situation et a imposé un certain nombre de mesures d'urgence comme l'arrêt des prestations à partir d'août 2009. Pendant ce temps, la CFDT continuait à déclamer partout : « mes vacances, c'est où je veux, quand je veux », peut-être pensait-elle déjà à une croisière sur le « Concordia » ?
- une organisation brouillonne : l'audit d'organisation a révélé que les responsabilités n'étaient pas clairement identifiées pour les différents salariés sur la relation avec les ouvrant-droits, et surtout sur le secteur comptabilité finances. Le bureau de 2009 avait par ailleurs découvert des outils inadaptés et déficients qui ont aggravé la situation, de même que certaines aides incontrôlées comme l'aide à l'autonomie qui n'ont fait qu'accroître les difficultés.

Le CCUES : une instance absolument essentielle

En dehors de la gestion du budget des Activités sociales et culturelles, les sujets abordés lors des réunions du CCUES sont tous d'une importance essentielle pour le vécu des salariés, puisqu'ils concernent le quotidien de l'activité de l'entreprise avec le suivi de la situation économique de l'Unité économique et sociale, associée à la politique de l'emploi et des conditions de travail, avec son lot de restructurations, réorganisations, suppressions d'emplois, transfert d'activités vers la sous-traitance, etc.

Le nouveau bureau provisoire

Suite aux élections de novembre 2011, un bureau provisoire a été mis en place (dans l'attente de la renégociation de l'accord ASC) avec : un secrétaire CGT, un secrétaire-adjoint CFDT, pas de trésorier, un trésorier adjoint

CFE-CGC/UNSA, un trésorier adjoint CGT, un membre du bureau SUD et un membre du bureau CFTC. FO n'a pas souhaité s'associer à ce bureau provisoire.

Ce bureau a fonctionné jusqu'à la signature du nouvel accord de gouvernance des ASC de juin 2012 (que notre organisation n'a pas signé), lequel prévoit une modification de la rétrocession des budgets ASC des CE vers le CCUES de 45% à 18% environ, se traduisant par la prise en charge des vacances adultes désormais du ressort des CE, lesquels par ailleurs seront désormais les seuls points d'entrée pour les ouvrant droits.

Pourquoi la CFE-CGC/UNSA quitte le bureau

Nous avons pris nos responsabilités lorsqu'il s'est agi de les prendre ; nous avons pris notre part à la définition de l'audit et aux mesures qui ont permis d'assurer la sauvegarde financière du CCUES.

Notre secrétaire adjoint devenu, dans le nouveau bureau, trésorier adjoint a agi avec une efficacité et un déterminisme que chacun s'accorde à lui reconnaître.

Depuis la mise en place du CCUES, beaucoup (trop) de temps et d'énergie ont été dépensés à se faire la guerre entre organisations syndicales sur les ASC, plutôt que de s'allier face à l'entreprise.

Aujourd'hui encore, force est de constater qu'à ce jour, un certain nombre d'OS (FO, SUD et CFTC) ne souhaitent pas (ou plus) intégrer le bureau.

Nous ne pouvons, donc, seuls, servir de faire valoir à une gouvernance réduite entre la CFDT et la CGT sans un équilibre des forces entre OS.

Notre position sur les négociations a été d'indiquer aux autres OS qu'un bon fonctionnement de bureau consiste à intégrer L'ENSEMBLE des organisations syndicales sans distinction.

Ce que nous souhaitons

La CFE-CGC/UNSA est aux manettes de deux CE : « SCE » et « Contenus » dans lesquels elle est majoritaire. Dans ces 2 CE, chaque salarié peut bénéficier d'environ 1000€ en moyenne, en fonction de sa classification et du nombre de ses enfants, sans avoir à avancer des fonds ni épargne préalable, sans passer par la case CCUES, sans QF inquisiteur et incohérent. Ce système allie transparence, équité, simplicité et surtout LIBERTE pour les salariés. Ce système se situe à des années lumières des propositions coercitives qui privilégient les séjours de type Touristra ou Azuréva (plus chers) ou les aides (illégales) à des systèmes de vente archaïques que sont les Coop PTT...

Au final, il est par ailleurs indispensable que cessent les polémiques stériles entre fédérations syndicales, pour que chacune prenne sa place et ses responsabilités dans une gestion complémentaire du CCUES et des CE, transparente et efficace, au seul service des salariés.

Depuis l'arrivée de Free, en coïncidence avec un marasme économique national et international sans précédent, de nombreux nuages s'amoncellent au dessus des salariés de notre entreprise.

L'activité syndicale, au premier rang desquels celle de notre organisation, doit faire en sorte que quelques soient les vicissitudes, jamais ne se reproduisent (sous couvert de recherches d'économies) les situations et les méthodes de management qui ont amené aux drames de l'année 2009.

L'essentiel est là et tout de notre action sera tourné vers cet objectif.

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Françoise Bombléd - 06 73 74 18 88

Jean Krumenacker - 06 86 17 25 40

Christian Vialle - 06 45 97 05 29

Noël Fayeaux - 06 70 03 56 80

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org

